



Association L'AGAF

Fiche d'inscription

Date : / /20

RENSEIGNEMENTS ADHERENT

Nom, prénoms :

Date de naissance :

Profession :

Mail :

Adresse :

Code postale:

Ville :

PERSONNE A PREVENIR

Nom :

Prénom :

N° de tél. :

Lien de parenté :

J'ai pris connaissance de la chartre de l'association et en accepte les conditions : OUI / NON

J'accepte que les photos de moi prises sur les parties soit publiées par l'association : OUI / NON

La cotisation de **70 euros** est à joindre avec ce document.

Signature :

Charte de bonne conduite de L'AGAF:

La présente charte est inspirée par le respect et la considération dus aux personnes et aux biens. Son objectif est de présenter la manière dont ces principes s'appliquent dans l'organisation et la pratique de l'airsoft sous toutes ses formes.

Cette charte de bonne conduite précise les responsabilités du joueur, concernant principalement les conditions de sécurité lors du déroulement des parties, ainsi que le respect de la loi, des joueurs et des sites.

Chaque joueur signataire s'engage à mettre en œuvre ce contrat moral au cours du déroulement de la manifestation. Il appartient à **L'AGAF** de prendre les mesures nécessaires au respect de ces règles par le joueur.

FAIR-PLAY :

Le jeu doit se dérouler dans le fair-play qui identifie l'airsoft. Le joueur s'attache à se conformer à cette règle en signalant honnêtement toutes les touches reçues, en s'interdisant toute agressivité physique ou verbale, en respectant les autres joueurs, les organisateurs et les règles imposées pour l'événement, les arbitres et leurs décisions.

PUISSANCES :

Le joueur s'engage à respecter les limites d'énergie, exprimées en joule, imposées par **L'AGAF** ou par les textes en vigueur, soit une énergie maximale d'une réplique inférieure à 2 joules en sortie de canon.

Les puissances maximum imposées sont en général :

- AEGs en full, Backups et fusil à pompe: 350fps (Puissances en FPS données pour une bille de 0.20g)
- AEGs en semi : 400fps (Puissances en FPS données pour une bille de 0.20g)
- Bolts : 450fps (Puissances en FPS données pour une bille de 0.20g)

Si les puissances maximum imposées venaient à changer, il le serait dit lors du briefing.

SECURITE :

Le site de jeux est repéré, les dangers balisés par les organisateurs de **L'AGAF** et signalés aux joueurs lors du briefing ;

Les centres de secours (numéro d'urgence, hôpitaux, pharmacie de garde...) sont répertoriés et disponibles à tous, une trousse de secours complète et régulièrement vérifiée est accessible à proximité de la zone de jeu à tout moment ;

Le joueur porte les protections adéquates à la pratique de l'activité et s'engage à respecter les règles de sécurité imposées par **L'AGAF**;

Le transport, l'utilisation des répliques doit donner lieu à un respect strict des règles de sécurité (neutralisation en zone hors jeu, pas d'exposition au public) ;

L'AGAF s'assurera que les éléments de jeu amenés par le joueur ne soient pas dangereux et respectent les règles édictées par **L'AGAF** ;

L'AGAF et le joueur s'attachent à accorder un respect absolu envers les personnes étrangères au jeu. Toute intrusion sur l'aire de jeu sera immédiatement signalée, le jeu immédiatement stoppé, les répliques sécurisées. Les accès au site de jeu signaleront par affichage le déroulement de celui-ci.

LOIS :

L'AGAF et le joueur s'engagent à respecter strictement toutes les lois en vigueur et notamment celles sur les insignes, grades et uniformes ;

Le déroulement du jeu ne doit pas porter atteinte aux principes religieux, philosophiques ou politiques du joueur, ni leur imposer la simulation de situations humiliantes ou dégradantes ;

La consommation d'alcool avant et en cours de partie est interdite. **L'AGAF** a le devoir d'exclure du jeu le joueur en état d'ébriété ;

La participation de mineurs aux jeux n'est pas prévue. **L'AGAF** pourra demander une pièce d'identité officielle afin de confirmer la majorité du joueur.

SITES :

L'AGAF s'est engagée à restituer les lieux où s'est déroulée la partie dans un état de propreté au moins égal à celui dans lequel il lui a été confié.

L'AGAF a fait le nécessaire pour respecter l'environnement sur le site, mais aussi lors de la préparation et l'exécution de la partie.

Des poubelles seront à disposition du joueur afin de récolter les débris.

En fonction des particularités du site et des conditions climatiques du jeu, l'utilisation du feu fait l'objet de règles strictes et impératives, **L'AGAF** précisera lors du briefing.

Il est demandé de plus, de respecter la légitime aspiration à la tranquillité des riverains.

Le joueur devra **OBLIGATOIREMENT** utiliser durant la totalité de la partie des billes bio.

Je soussigné(e) confirme bien avoir lu et bien avoir compris l'intégralité de la charte de bonne conduite de **L'AGAF**.

Si toutefois, je venais à ne pas remplir ces engagements, je reconnais ne plus engager la responsabilité de **L'AGAF** et peux être exclu de l'événement.

DATE ET SIGNATURE :